

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Vendredi 15 mars 2019

**MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT ENTRE L'INSTITUTION DE LA MUTUELLE
PANAFRICAINNE DE GESTION DES RISQUES ET LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE
DJIBOUTI AUX FINS DU RENFORCEMENT DE LA GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES
CLIMATIQUES**



S.E. Hassan Omar Mohamed, ministre de l'Intérieur de Djibouti signant le Protocole d'accord avec l'ARC

Djibouti, le 15 mars 2019 – L'Institution de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC) et le gouvernement de Djibouti ont signé un protocole d'accord visant à lutter contre les risques climatiques persistants et à intensifier les efforts nationaux de gestion et de financement des risques de catastrophe.

Le protocole d'accord sert de cadre dont l'objectif est de faciliter la coopération et la collaboration entre l'Institution de l'ARC et le gouvernement et de définir les conditions qui régiront la collaboration entre le gouvernement et l'Institution de l'ARC pour faire face aux conséquences des événements météorologiques extrêmes à Djibouti, y compris à travers l'appui fourni par l'Institution de l'ARC au pays, la formation du personnel gouvernemental et d'autres efforts en faveur des objectifs que le pays s'est fixés.

Au vu des menaces de sécheresse et d'inondations prolongées, Djibouti est extrêmement vulnérable au risque climatique. Le pays a été classé parmi les 50 pays les plus touchés par les événements climatiques extrêmes selon l'indice mondial de risques climatiques et la sécheresse de la période allant de 2008 à 2011 a causé 51 millions de dollars de dégâts et 157 millions de dollars de pertes.

"Nous sommes enthousiastes à l'idée d'unir nos efforts à ceux déployés par le gouvernement djiboutien pour faire face aux risques climatiques persistants auxquels le pays et en particulier les populations rurales sont confrontées ", a déclaré M. Mohamed Beavogui, directeur général de l'ARC et secrétaire général adjoint de l'ONU. "Les événements climatiques extrêmes peuvent saper des années de développement, mais nous pouvons protéger ces gains économiques en travaillant ensemble à identifier les risques climatiques et y faire face avant qu'ils ne se transforment en catastrophes climatiques ", a-t-il ajouté.

Le gouvernement de Djibouti a pris des mesures importantes pour faire face au risque de catastrophe au fil des ans. Avec le Fonds mondial de réduction des risques de catastrophe établi par la Banque mondiale, Djibouti a mis au point le premier programme complet d'évaluation des risques dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

En tant que l'un des premiers signataires du Traité portant création de l'ARC, le gouvernement djiboutien a contribué à la création de l'ARC en tant qu'institution spécialisée de l'Union africaine. En renforçant son partenariat avec l'ARC, le gouvernement franchit une nouvelle étape sur la voie de la promotion de son programme de gestion des risques de catastrophe.

"Le Gouvernement de la République de Djibouti appuie fermement l'approche novatrice et panafricaine de l'ARC ", a déclaré S.E. Hassan Omar Mohamed, ministre de l'Intérieur de Djibouti, avant d'ajouter : "Nous sommes prêts à nous mobiliser pour aider à l'exécution du programme de l'ARC à Djibouti ".

#

À propos de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC) : L'ARC est composé de l'Institution de l'ARC et de la Société d'assurance de l'ARC (ARC Ltd). L'Institution de l'ARC a été créée en 2012 en tant qu'institution spécialisée de l'Union africaine pour aider les États membres à améliorer leurs capacités afin de mieux planifier, préparer et répondre aux catastrophes météorologiques. L'ARC

Ltd est une mutuelle d'assurance offrant des services de transfert de risques aux États membres à travers la mutualisation des risques et l'accès aux marchés de la réassurance ; Elle est la propriété des États membres ayant des contrats d'assurance en vigueur, ainsi que de la Banque allemande de développement (KfW) et du ministère britannique du développement international (DFID), en tant que contributeurs en capital.

Avec l'appui du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de la Suède, de la Suisse, du Canada, de la France, de la Fondation Rockefeller et des États-Unis, l'ARC aide les États membres à réduire les risques de pertes et de dommages causés par les événements météorologiques extrêmes affectant les populations africaines en apportant, à travers une assurance souveraine des risques de catastrophe, des réponses ciblées aux catastrophes naturelles de manière plus opportune, économique, objective et transparente. L'ARC utilise désormais son expertise pour aider à lutter contre d'autres menaces majeures auxquelles le continent est confronté, dont les foyers et les flambées épidémiques.

www.africanriskcapacity.org Twitter: @ARCapacity,

CONTACT MEDIA

Chinedu Moghalu chinedu.moghalu@africanriskcapacity.org
chinedu.moghalu@wfp.org